



OFFRE DE FORMATION CONTINUE À DESTINATION DES PERSONNES DE RÉFÉRENCES POUR LA DÉMENCE

Depuis peu (AVIQ - AGW 16 sep 21 - 9.3.16.3.6.) « Tout référent pour la démence est tenu de participer à des formations continues, de deux jours au moins par an, en lien avec ses missions ». Au Bien Vieillir, nous avons choisi de vous proposer des contenus spécifiques, exclusifs à votre fonction, ancrés dans vos besoins, vos obligations et votre quotidien ; et vous permettant d'exercer votre fonction et vos missions en lien et en collaboration avec les résidents, les familles et les collègues.

Nous avons choisi des thèmes qui répondent à vos besoins du moment, à vos interrogations, et permettent aux personnes formées avant 2022 de se remettre à jour sur les nouvelles matières. Nos formations sont conçues pour vous informer et vous aider à concrétiser vos obligations sur le terrain. Elles sont aussi l'occasion pour vous de rencontrer d'autres référents et de partager ensemble vos réalités.

On vous attend !

- Le 19 avril pour une mise à jour sur les nouvelles normes et obligations liées au référent et à l'accompagnement des personnes âgées présentant des troubles cognitifs ;
- Les 19 mai et 2 juin pour le plan d'action du référent et sa concrétisation (2 jours) : vous repartirez avec votre plan !;
- Le 13 octobre pour savoir détecter les capacités préservées et y ancrer votre accompagnement.

En pratique :

Public : professionnels disposant du titre de personne de référence pour la démence, en activité ou pas.

Lieu : Namur ou alentours, à fixer en fonction du nombre d'inscrits

Horaire : 9h à 17h

Cout : 110 euros pour les formations en une journée et 210 euros pour la formation en deux journées, syllabus, collation et repas de midi inclus.

La formation respectera les normes sanitaires en vigueur au moment de sa tenue.

*** sous réserve de l'agrément de l'AVIQ – demande en cours ***



19 avril 2022 « Nouveautés 2021 : mise à jour sur les missions, normes et outils du référent »

Cette formation est spécialement destinée aux personnes de référence pour la démence formées avant les modifications du rôle et des missions du référent. Elle rappelle le cadre et les obligations de la fonction et les normes concernant l'accueil et l'accompagnement des habitants vivant des difficultés cognitives.

Contenu

- Référent pour la démence ? Rôles et missions selon l'AGW du 16 septembre 21
- Posture et place dans l'équipe, freins et leviers pour ses missions
- L'accompagnement des habitants vivant des difficultés cognitives
 - o Les valeurs et le vocabulaire
 - o L'emphase sur les capacités
- Les normes spécifiques relatives à l'accueil et à l'hébergement des personnes âgées désorientées ou atteintes de troubles cognitifs majeurs ou diagnostiqués démentes dans une unité adaptée (AGW du 16 mai 2019)
- L'unité de vie en journée
- Les outils pour le référent : présentation et rôle du référent
 - o Projet de vie institutionnel
 - o Projet d'unité
 - o Projet de vie personnalisé
 - o Recueil des capacités
 - o Histoire de vie
 - o Plan d'action du référent
- Comment articuler ces différents documents et en faire de réels moteurs et guides pour des pratiques cohérentes ?

Formatrice : Caroline Guffens : elle nourrit cette formation par son regard de juriste, son expérience à la direction d'une MRS pendant 7 ans, ses 10 années de supervision du certificat référent démence au Bien Vieillir et sa participation active au travail de mise à jour des missions et de la formation des futurs référents avec l'AVIQ.



19 mai et 2 juin « Nouveautés 2021 : le plan d'action du référent »

« Le directeur sollicite le référent pour la démence afin qu'il propose, en concertation avec l'infirmier chef et les membres du personnel, un plan d'action annuel visant à améliorer la qualité de vie des personnes présentant des troubles cognitifs. Ce plan d'action définit les objectifs, les traduit en actions, indique les professionnels qui participent à l'exécution de chaque action, veille à l'exécution des actions et les évalue. Le plan d'action est validé par le directeur et intégré au projet de vie de l'établissement. » AGW 16 sep 2021

Voici le nouveau cadre de travail des personnes de référence pour la démence ... plus facile à lire et à dire qu'à faire ! Quelles sont exactement vos obligations ? Que doit contenir un plan d'action ? comment choisir les actions à mettre en place et comment réaliser ce plan ?

Vous trouverez l'ensemble des réponses à ces questions essentielles dans cette formation en deux journées qui répondent aux obligations de formation continue des personnes de référence pour la démence en place et permettent à celles et ceux qui auraient suivi une formation ailleurs de faire la preuve de leur connaissance du module gestion de projet (12H) - AGW 16 sep 2021 art 9.3.16.3.5.

Ces deux jours allient apports théoriques et soutien pratique à la rédaction de votre propre plan d'action. Cerise sur le gâteau, en fin de module, vous aurez rédigé votre plan d'action !

Contenu

- Référent pour la démence : rôles et missions selon l'AGW du 16/09/21, posture et place
- La qualité de vie des personnes présentant des troubles cognitifs : de quoi parle-t-on ? Comment l'objectiver, la mesurer ?
- Un plan d'action du référent : pourquoi ? pour quoi ? pour qui ? comment ?
- La logique de gestion de projet et de plan d'action
- La thématique de travail – présentation et usage d'outils classiques de choix et de priorisation - savoir faire les liens et soutenir le projet de vie de l'institution
- Les objectifs : apprendre à définir des objectifs et à les rédiger, définir une situation ambitionnée, savoir relier les objectifs aux thèmes de travail du référent;
- Les projets :
 - o les choisir et les prioriser - présentation d'outils
 - o les rédiger
 - o les évaluer : choix des indicateurs – objectifs à atteindre ;
- Les actions : décliner ses projets en actions concrètes : qui, quoi, quand, pour quand, combien, risques ;
- L'évaluation : comment savoir que mes objectifs sont atteints ? Création d'indicateurs de suivi pour monitorer les projets

Formatrices :

Caroline Guffens, coach Tubbe pour la Fondation Roi Baudouin, expérimentée dans la stimulation de la participation de tous les acteurs de l'institution, ainsi que de la transformation d'idées en projets concrets suivis et évalués ; et Valentine Charlot, psychologue et professeure suppléante en psychologie à l'UCL, expérimentée dans le suivi de groupes de travail, de construction de plan d'actions et de concrétisations efficaces.



13 octobre 2022 « Observer, dépister, évaluer les capacités préservées des résidents présentant des troubles cognitifs et les transformer en un véritable guide d'accompagnement »

Cette formation répond tout particulièrement au besoin des équipes et des référents démence en particulier, de coconstruire un projet de vie individualisé concernant les résidents présentant des difficultés cognitives. Ce PVI s'ancre dans les capacités préservées du résident, est réalisé au cours du 1^{er} mois qui suit son entrée dans la résidence, et implique toute l'équipe pluridisciplinaire. Source précieuse d'informations, il permet de décliner des objectifs individualisés pour chaque résident concerné.

Comment dépister les capacités préservées des résidents ? Qui fait quoi dans l'équipe à ce sujet ? Comment les traduire en un outil opérationnalisable, vraiment utile aux résidents et accessibles à tous les professionnels concernés ? Comment embarquer les familles dans ce recueil ? Cette formation a pour ambition de répondre à ces différentes questions et bien d'autres encore !

Contenu

- Ancrage sociétal : rappels sur la vision du vieillissement cognitif difficile, des « démences », le dogme médical et le focus quasi exclusif sur les déficits, les conséquences sur les pratiques
- Développement d'un autre regard, ancré dans les ressources et tenant compte des difficultés présentes
- Recueil des capacités / talents : parcours des moyens et outils à disposition, des professionnels impliqués, des compétences nécessaires à ce recueil
- Transformer cette mine d'informations en projet de vie individualisé
- Les attitudes de soutien aux capacités : s'adapter, proposer, montrer, imiter, amorcer, mettre à disposition, recommencer, évaluer, etc.
- Le travail en équipe autour des capacités préservées : leviers et freins, les lieux de partage d'informations, la traduction du recueil de capacités en missions pour chaque fonction, l'évaluation partagée, etc.

Formatrices :

Caroline Swalens est neuro-psychologue et personne de référence pour la démence, expérimentée dans l'accompagnement de personnes en difficultés cognitives, dans la détection de leurs capacités et ressources et dans la concrétisation de celles-ci en un véritable projet de vie.

Valentine Charlot est neuro-psychologue spécialisée en vieillissement, auteure du livre « Vivre avec Alzheimer, comprendre la maladie au quotidien » paru aux Editions Mardaga en 2013 et réédité en 2021.

Toutes deux pratiquent l'observation en immersion au sein de MRS pour formuler avec les équipes concernées des recommandations et pistes de travail qui concrétisent un accompagnement bienveillant et stimulant, ancré dans les capacités et envie des résidents présentant des difficultés cognitives.